

Fléac



Décembre 2007 - N° 186

Contact



Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr



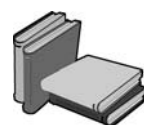
*A paraître
prochainement,
le livre :*



140 pages.

Environ 150 photos.

Raconte le passé
de Fléac,
de la préhistoire
aux années 1950.



(Bon de souscription
en page 7).

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le **jeudi 25 octobre 2007**. Il a adopté les décisions suivantes :

■ **Avis sur la décision du CCAS de Fléac d'emprunter pour acquérir le bâtiment abritant le Foyer Résidence des personnes âgées à la SA HLM Le Foyer :**

Le Conseil d'Administration du CCAS (Comité Communal d'Action Social) par délibération du 15 octobre 2007 a décidé :

- d'acquérir (par résiliation de bail à construction du 25/09/1989 avec indemnité) le bâtiment du Foyer Résidence pour personnes âgées à la Société Anonyme Le Foyer.

- et pour financer cette opération d'emprunter la somme de 2 300 000€ sur une durée de 30 ans. Les remboursements d'emprunt seront beaucoup moins élevés que les loyers actuels,

mais par contre l'entretien du bâtiment reviendra à la charge du CCAS.

Un arrêté du représentant de l'Etat dans le département est nécessaire pour autoriser l'emprunt, si la somme à emprunter dépasse le chiffre des revenus ordinaires de l'établissement, ou si le remboursement doit être effectué dans un délai supérieur à douze années.

En conséquence, c'est au Préfet que revient la décision d'autoriser le CCAS de Fléac à emprunter. A cet effet, il demande l'avis motivé du Conseil Municipal.

A l'unanimité des suffrages, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la décision d'emprunter du CCAS de Fléac pour 2 300 000€ auprès du Crédit Agricole de Charente/Périgord pour le paiement des indemnités de résiliation du bail à construction du 25/05/1989 et des frais d'actes.

■ **Décision de la Commune d'autoriser la cession gratuite du foncier attaché au bail à construction des 24 logements du 23/11/1992 à la SA Le Foyer :**

La Commune est actuellement propriétaire du foncier attaché au bail à construction du 23/11/1992 conclu avec la SA Le Foyer pour la construction des 24 logements sociaux situés avenue des sports.

La Commune n'a pas d'intérêt à rester propriétaire du foncier servant d'assiette à ces logements, ni d'intérêt à devenir propriétaire de ceux-ci, au terme du bail à construction.

Le Conseil Municipal décide de céder gratuitement le foncier attaché au bail à construction du 23/11/1992, modifié par avenant, à la SA Le Foyer, qui en deviendra, après cession, propriétaire ; le bail à construction tombera par voie de conséquence.

DÉCLARATION EN MAIRIE DES CHAMBRES D'HÔTES

En raison d'une évolution récente de la réglementation, les personnes qui, sur Fléac, offrent à la location une ou plusieurs **chambres d'hôtes** sont invitées à venir en mairie, procéder à une **déclaration** dans les conditions fixées par le Code du Tourisme et ce **avant le 31 décembre 2007**, pour la poursuite de leur activité.

INFORMATION TRANSPORT SCOLAIRE

A compter du lundi 19 novembre 2007, le transport scolaire (maternelle et primaire) desservira les lotissements de la **Cerisaie** et de la **Pommerai**e matin et soir.
Pour plus de renseignements, contact :
Elisabeth VILLECHALANE - 05 45 91 04 57

INFORMATION SÉCURITÉ

La gendarmerie vous invite à redoubler de **vigilance** pendant les fêtes de fin d'année.

C'est une période qui attise les convoitises et favorise les vols.

Brigade de Gendarmerie Nationale d'Hiersac : 05 45 96 90 03.



MAISONS ILLUMINÉES

La période des fêtes de fin d'année approche, période où les jours sont les plus courts, et vous êtes très nombreux à apporter de la gaîté et du bonheur à notre cité par l'illumination de votre habitation.

La municipalité vous invite à continuer de donner cette vision féerique de notre commune. Mais dans le cadre de la maîtrise de nos dépenses d'énergie, nous ne pouvons que vous recommander de privilégier le qualitatif par rapport au quantitatif, d'utiliser des décorations à moindre consommation, de prévoir des extinctions durant la nuit.

Pour la 5^{ème} année, nous renouvelons notre challenge communal et, en concertation avec les autres communes, notre challenge intercommunal.

Les communes participantes sont Angoulême (quartier Grande Garenne), La Couronne, Puymoyen, Ruelle, St Yrieix et Fléac.

Nous vous préconisons de faire fonctionner vos illuminations sur une période de trois

semaines (du 15 décembre au 5 janvier) allant de la tombée de la nuit jusqu'aux environs de minuit. Pour aider le passage de notre jury nous vous conseillons de vous faire connaître auprès du secrétariat de la commune.

Le jury communal passera le mercredi 19 décembre.

Il sélectionnera 2 participants au concours intercommunal qui statuera **le vendredi 28 décembre.**

La remise des prix aura lieu dans la deuxième quinzaine de janvier.

Bonne illumination modérée à tous et merci pour votre participation !



DÉPART EN RETRAITE ET MÉDAILLES



Jean Dumergue entouré de Guy Bossy et Isabelle Brandy

Le vendredi 26 octobre 2007, dans la grande salle du Château, Jean Dumergue honorait deux de ses agents. En présence de leurs collègues, famille et amis, membres du Conseil Municipal, Isabelle BRANDY et Guy BOSSY ont reçu la médaille d'honneur Communale, Départementale et Régionale. **Isabelle BRANDY** a reçu la médaille d'Argent, pour vingt années de carrière professionnelle à Fléac. **Guy BOSSY**, a lui reçu la médaille d'Or et par la même occasion faisait valoir ses droits à la retraite.

Jean Dumergue en profita pour retracer leur carrière à la commune de Fléac :

■ Isabelle BRANDY Agent du service administratif à la comptabilité

Elle rentre à la Commune de Fléac, le 1^{er} avril 1987, en tant qu'auxiliaire. Agent de bureau depuis 1987, elle devient agent administratif qualifié le 1^{er} juin 1991, puis adjoint administratif qualifié le 1^{er} juin 2005.

■ Guy BOSSY Agent des services techniques aux espaces verts

Il débute sa carrière en 1964 comme apprenti chez un horticulteur. De février 1970 à février 1971, il effectue son service militaire à la frontière Franco-Allemande. Il entre le 1^{er} avril 1971 à la Ville d'Angoulême en qualité d'ouvrier d'entretien de la voie publique et plus particulièrement affecté aux cimetières. Le 15 juin 1973, il intègre le service des jardins où il restera jusqu'à sa mutation pour la commune de Fléac.

C'est en juillet 1989, qu'il est nommé à Fléac, agent technique qualifié au service espaces verts. Il ne quittera plus ce service où il oeuvrera pendant 18 ans. Il termine sa carrière en qualité de d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe.

Il les remercia ensuite pour leur implication exemplaire durant toutes ces années pendant lesquels ils ont été au service du Public.

Pour Guy BOSSY, en plus de la médaille, il s'agissait de lui témoigner la reconnaissance du travail accompli, à l'occasion de son **départ à la retraite**. Avec la présence émouvante de son père «Maurice», qui avait été lui-même agent des services techniques de la commune, Jean Dumergue lui rendit hommage pour sa grande disponibilité, pour avoir toujours répondu présent, même hors services, notamment pendant les périodes d'inondations ou pour des interventions urgentes. Il évoqua son travail de qualité pour l'entretien de nos espaces communaux et lui souhaita, au nom de tous, une très longue et paisible retraite parmi les siens.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS



Les élections du 16 octobre 2007

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont élu, le mardi 16 octobre, leurs représentants au conseil municipal d'enfants pour l'année scolaire 2007/2008. Encadrés par le personnel municipal et les élus, ils ont procédé au vote, tel que le feraient les adultes, dans la salle des mariages de la mairie.

L'après midi, la proclamation des résultats, à l'école, a donné les résultats suivants :

- Mathilde MOREAU, Kellian JADEAU, Marine RICHER, Léa AMRAOUI, Tituan BELAIR, Chrystelle DEJEAN-SERVIÈRES en classe de CM1.
- Adrien BOISSIÈRE, Thibaut CHEVALIER, Thomas COIRIER, Lucas JOUSSANT, Salomé PAJAUD, Mélanie MONTRICHARD en classe de CM2.

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX ÉLUS.

La première réunion du nouveau conseil s'est déroulée le samedi 27 octobre.

Ce fut l'occasion de leur présenter le conseil municipal d'adultes et son fonctionnement, d'évoquer le rôle du maire, des adjoints, les différents services de la mairie, le rôle du gardien de police, l'appartenance à la Comaga.

Un premier tour de table a permis aux jeunes de s'exprimer sur les points qui leur tiennent à cœur. Le plus souvent ont été évoqué par exemple : la sécurité sur l'ensemble de notre

commune, le stationnement et plus particulièrement aux abords de l'école, les pistes cyclables, la création de nouvelles aires de jeux, faire des jeux intervillages, la rencontre avec les personnes âgées, etc...

Le sujet de la prochaine réunion sera principalement axé sur la préparation de la journée internationale (20 novembre) des droits de l'enfant. Notre commune ayant obtenu le label «Ville amie des enfants», décerné par l'UNICEF, un mur d'expression sur les droits de l'enfant sera inauguré cette journée là.



1^{ère} réunion du conseil le 27 octobre 2007



Participation des enfants

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est une très nombreuse assistance, accompagnée d'élus, militaires, anciens combattants, enseignants, élèves des écoles et conseil municipal des enfants qui a participé à la commémoration du 89^{ème} anni-

versaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Les responsables des deux sections d'anciens combattants ont remercié, tout particulièrement, les enfants pour leur participation active, avec notamment la lecture de textes de Victor Hugo.



Cérémonie place de l'église

VIA PATRIMOINE



Via Patrimoine fête ses 20 ans

Le vendredi 19 octobre, au Château de Fléac, Via Patrimoine fête ses 20 ans d'action pour l'animation et la valorisation du patrimoine.

Vingt ans, chiffre de jeunesse et de force de l'âge, chiffre de vitalité du label Art et Histoire qui conjugue si bien le passé au présent. Qu'on est loin, dieu merci, de ce qu'écrivait Montesquieu : «On vit une génération de gens qui ne pouvaient avoir de patrimoine, ni souffrir que d'autres en eussent».

Ici, à Angoulême, dans l'Angoumois et même au-delà, nous vivons le patrimoine de l'intérieur, nous l'apprécions, le valorisons et le faisons connaître comme une partie essentielle de nous-mêmes. Il est notre bien commun que nous aimons partager avec nos semblables.

C'est une richesse pour les territoires dans les domaines : politique, par l'accès à la culture et le soutien à la recherche ; social car c'est un facteur de cohésion ; économique pour ses retombées touristiques. En fait si on connaît bien son patrimoine, on en devient acteur.

Cette journée, qui a eu un grand succès, fut organisée par Via Patrimoine en étroite partenariat avec la ville d'Angoulême, la Comaga, le Conseil Général de la Charente, la Région Poitou/Charentes et la Drac Poitou/Charentes.



Au Château de Fléac le 19 octobre

MJC FLÉAC



Il est un temps où il faut s'engager pour de grandes causes !

La MJC, dans sa conception d'éducation populaire, s'emploie tous les jours à mettre en œuvre un ensemble de services et d'ateliers permettant à chacun, petits et grands, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables. Dans les faits, cela se traduit par un panel de propositions ludiques, conviviales et éducatives favorisant l'accès à la culture, au sport et aux nouvelles technologies de communication et d'information de 0 à 87 ans.

Aujourd'hui, l'éducation à l'écocitoyenneté est une démarche incontournable dans l'apprentissage des plus jeunes à la préservation de notre planète. Aussi, et depuis de nombreuses années, à sa manière, la MJC s'implique complètement dans cette démarche citoyenne.



Cette nouvelle année, que nous préparons depuis plusieurs semaines, sera éclairée plus particulièrement sur cette éducation de tous et pour tous.

Cela prendra des formes diverses, parfois inattendues voir novatrices dans les différentes facettes de l'action de la MJC sur le territoire.

Marché de Noël

Pour exemple, dès notre prochain grand rendez-vous avec la quatrième édition de notre marché de Noël, le 7 décembre prochain, toute l'équipe s'attachera à vous proposer de

nouveaux ateliers de pratique éco citoyenne sous des formes ludiques et festives.

Appel à projet



Ainsi, dès le 3 janvier prochain, les jeunes âgés de 14 ans et plus pourront répondre à un appel à projet prônant leur engagement dans cette démarche et facilitant leur prise de responsabilité dans la construction de leur vacances en autonomie. Des enveloppes financières seront attribuées aux groupes de jeunes qui, après avoir été accompagnés par des animateurs formés spécifiquement à cette dynamique, auront été retenus par une commission de validation des projets jeunes.

«Archéologie imaginaire»

Dans le même état d'esprit, l'engagement de la MJC aux côtés de celle de St Michel et du Collège Puygrelier, dans le cadre du projet «Archéologie Imaginaire», s'affichera tout le premier trimestre 2008 à travers des ateliers de pratique culturelle au collège et dans les deux MJC.

Le jardin des sens

Le jardin des sens, situé dans la cour de la MJC va, lui aussi, être réaménagé par les enfants de l'Accueil de Loisirs Maternel.

Land'Art et Environnement

Le développement du Land'Art (œuvre utilisant le cadre et les matériaux de la nature) dans nos pratiques quotidiennes participe pleinement à cette démarche de sensibilisation à notre environnement.

Mais le secteur enfance jeunesse n'est pas le seul secteur de la MJC à s'engager. L'ensemble de la «Maison» s'implique dans un processus de réflexions et d'actions qui tentent, au quotidien, d'économiser l'énergie, de recycler ses déchets ou d'opter pour des acquisitions de matériel raisonnées.

Le grand chantier de cet apprentissage est lancé ; mais nulle crainte, il entre complètement dans cette dynamique qui perdure à la MJC, au service de tous, pour tous dans le ludique et la convivialité.

Patrick Bernard, directeur



Le marché de Noël aura lieu le 7 décembre

MJC : HISTOIRE LOCALE



La section Histoire Locale de la MJC Fléac présente

Au doyenné de Fléac
LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2007,
à 20H30

**LES GAULOIS
EN ANGOUMOIS
ET POITOU-CHARENTES**

Une conférence de
Monsieur José GOMEZ DE SOTO
Chercheur au CNRS - Conservateur du Musée d'Angoulême

— Entrée gratuite —

DOYENNÉ FLÉAC

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 DÉCEMBRE 2007
de 14 h à 18 heures

Exposition
d'Art artisanal

LAMPES - OBJETS DE DÉCORATION
par M^{me} GLUARD Alexandra

ADAPTATION DE VÊTEMENTS
par M^{me} SIMON Martine

Mère et fille, artistes dans l'âme, réalisent leur désir de créativité.
Soyez nombreux à être curieux.

— Entrée gratuite —

TÉLÉTHON 2007



~ FLÉAC ~

(Salle des sports) : **Urne pour les dons**
10H DE FOOTBALL NON-STOP SAMEDI DE 08H À 18H
Matches de 1 fois 15mn (5 joueurs)

Inscription auprès de Xavier Toutaud 05 45 25 13 05 ou Patricia Jadeau 05 45 91 73 83

~ LINARS ~

(Salle des fêtes) : **Urne pour les dons**
Pendant les 2 jours

VENTE DE FLEURS de saison (de type pensées, pâquerettes, etc...)

VENDREDI 7 DÉCEMBRE :

FLEAC : Ecole maternelle

- 16h30 : Vente de gâteaux et vers 17h00 :
Lâcher de ballons aux écoles

LINARS : Salle des Fêtes

- 17h00 : Démarrage du Téléthon par les enfants des écoles et l'AIPÉL
Ventes de boissons & gâteaux confectionnés par les associations
- 17h30 : Animation «Autour du jeu»
par le conseil municipal des enfants
- 18h00 : Démonstration de
Vovinam Viet Vo Dao
- 19h15 : Petit concert du club musical
- 20h00 : Apéritif & intermède de chansons par
«Les cigales de Linars» (club 3^{ème} âge)
- 20h30 : **REPAS DANSANT**
animé par Sylvain,
Bœuf Bourguignon (8 €)

Réservation repas Claude GATINAUD* :

Tél. : 05 45 60 81 53

2, rue du puits de Denin - 16730 Linars
(chèque ordre d'ADEL) club de danse.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE :

LINARS : Salle des Fêtes

- Matin : Baptêmes en vieilles voitures
(départ salle des fêtes)
- 14h00 : Départ salle des fêtes des
randonnées pédestre (6 ou 8 km)
- 14h00 : Départ salle des fêtes des
randonnées Cyclo et VTT
(1 à 3 boucles de 20 km, pour tous
les âges)
- 16h30 : Ravitaillement chaud au retour des
randonnées
- 17h00 : Spectacle du Club de Danse ADEL

FLEAC : Salle des Sports

- 08h00 : Démarrage des 10h de foot
à la salle des sports
- 18h30 : Vin d'honneur à la salle des sports
- 20h00 : **REPAS DE CLÔTURE**
Salle des Fêtes - Coq au vin (8 €)

Réservation repas Marie-Ange BOSSY* :

Tél. : 05 45 91 07 65

6, impasse de la Groupe 16730 Fléac
(chèque ordre A.F.M.)

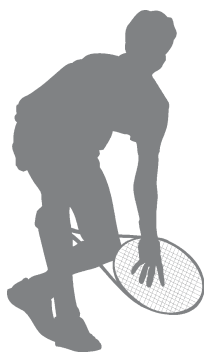
*Buvette, gâteaux,
stands divers ...
sur les différents lieux*

~
URNE pour les DONS
sur place

~
Venez nombreux, pour que le
TÉLÉTHON 2007
soit une Grande Fête ...

** Pour les REPAS (8 €)
«Réservation avant
le mardi 4 décembre»*

TENNIS CLUB



Le Tennis Club de Fléac organisait, pendant la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint, un **Tournoi du Top 16**, auquel **175 enfants** de 7 à 18 ans ont participé. 23 enfants de l'école de Tennis de Fléac y étaient inscrits.

Pour certains c'était une première, avec en plus des résultats positifs et très encourageants.

Tom Desachy, finaliste en catégorie 10 ans, s'est incliné contre un Sud Africain Rémus Cope, sur le score de 6/1-6/4.

Voici le résultat des finales, par catégories, de ce tournoi :

- **7-8 ANS** : Maxime **JARRAU** (*Ruffec*) bat Clothilde **VIGIER** (*Petit Fresquet*)
- **9 ANS Garçons** : Gaël **BELLAUD** (*TCMA*) bat Paul **RIVA** (*TCMA*)
- **9-10 ANS FILLES** : Pauline **DORE** (*Rouillac*) bat Emeline **THENAULT** (*Ruffec*)
- **10 ANS GARÇONS** : Rémus **COPE** (*La Rochefoucauld*) bat Tom **DESACHY** (*Fléac*)

- **11-12 ANS GARÇONS** : Jérémy **AUGEARD** (*TCMA*) bat Théo **PAREDES** (*TCMA*)
- **11-12 FILLES** : Gwenaëlle **TEXIER** (*Barbezieux*) bat Pauline **DORE** (*Rouillac*)
- **13-14 GARÇONS** : Maxime **DOSIMONT** (*Barbezieux*) bat Thibaud **BARBOTEAU** (*Cognac*)
- **13-14 FILLES** : Maud **SAVARY** (*Cognac*) bat Aurélie **TEXIER** (*Barbezieux*)
- **15-18 GARÇONS** : Antoine **MAILLET** (*Cognac*) bat Julien **LAUZELLE** (*Linars*)
- **15-18 Filles** : Caroline **LEGUEN** (*TCMA*) bat Sarah **GERMAIN** (*Cognac*).

RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

Organisé par
l'Étoile Sportive de Fléac

Animé par **Alex**

Salle des Fêtes de Fléac à 20h30

~~~

### Mise en Bouche

*Carpaccios de Foie Gras  
et son verre de Montbazillac  
Assiette de Fruits de Mer  
Sandre rôti et son Tatin de Légumes  
Pavé de Biche au Foie Gras  
Galette de Pomme de Terre  
Salade - Fromages  
Marbré aux deux Chocolats  
et Griottes Confites  
Café et sa délicieuse Noix*



Vin compris  
(hors Champagne)

- Adultes : 60 €
- Enfants : 15 € (jusqu'à 12 ans inclus)

### Réservations :

**M. TOUTAUD Xavier**

5 bis, rue de la Combe Jaillou  
**16730 FLÉAC**  
Tél. : 05 45 25 13 05 - Port. : 06 61 54 87 71

**M. GUILLEMET Alexandre**

6, impasse du Tridou - Bréna  
**16730 FLÉAC**  
Tél. : 05 45 21 10 47 - Port. : 06 25 92 22 05

### TRAITEUR :

**LE GERSOIS AND CO**  
*Saint-Saturnin*



## CHASSE

Vendredi 14 décembre 2007

## SUPER LOTO SPÉCIAL NOËL

Salle des Fêtes à 20h30  
organisé par la société de chasse de Fléac

### LOTS À GOGO !!!

Téléviseur 55 cm Ecran plat

- 2 Places Yannick NOAH (*Espace CARAT Mer 16/01/2008*)
- Meuble TV HiFi avec rangement latéral 80 CD - 24 DVD
  - Home cinéma • Lecteur DVD DivX • Micro chaîne
- Centrale vapeur • Radio MP3 Portable - • 2 1/2 sangliers
  - 1 chevreuil • Canard gras avec foie
- Plateau de fruits de mer 4 prs • Nombreux Jambons
- Huîtres spéciales • Champagne • Cognac • Pineau
  - Service à fondue • Service Vaisselle 30 pièces
  - Caisse de Bordeaux • Nombres autres lots etc...

**PARTIE ENFANTS SPÉCIAL NOËL**  
**GRANDE PARTIE SURPRISE 2 €** les 2 cartons  
1.50 € le carton • 15 € les 12 cartons + 3 gratuits

## COMITÉ DE JUMELAGE FLÉAC

### SOIRÉE PHOTOS

Le Comité de Jumelage vous invite  
à une soirée pour découvrir les photos et souvenirs  
rapportés par nos amis qui ont participé à la

Fête du vin à *Marktbreit*  
et aux **Randonnées pédestres à Inchtüre**

le **vendredi 7 décembre 2007**  
à **20h30**,  
à la salle des fêtes.

*Venez nombreux partager ce moment convivial.*

### PRÉPARATION

## DU 15<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE FLÉAC-INCHTURE

En vue de célébrer, en 2008, le

**15<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage Fléac-Inchtüre**

nous vous invitons à participer à nos réunions mensuelles  
(chaque **2<sup>e</sup> mardi** du mois, à 20h30,  
à la salle du Jumelage, au Doyenné).

*Toutes les idées seront les bienvenues.*

«LA PLUME ET LE MASQUE» VOUS PRÉSENTE : «LE MISANTHROPE»

L'association «LA PLUME ET LE MASQUE» est heureuse de vous présenter sa 5<sup>ème</sup> création :

**LE MISANTHROPE**  
de **MOLIÈRE**

10 comédiens feront revivre cette haute comédie d'un style parlé, humain, naturel. Ils vous feront rire, sourire, et comprendre avec infiniment d'esprit toutes choses même les plus subtiles. C'est une pièce aussi comique que bouleversante à l'image de son illustre auteur.

**Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2007, à 21h00**

**Salle du Château de Fléac**

(Soirée de Gala)

Entrée : 8 Euros • Gratuit -12 ans

Renseignements : Jean Pierre XAVIER - Tél. : 05 45 61 47 80



Deux acteurs de la troupe en répétition

**MJC : HISTOIRE LOCALE**

**A PARAÎTRE PROCHAINEMENT !**

Après de nombreuses recherches, le groupe «Histoire Locale» édite un livre :

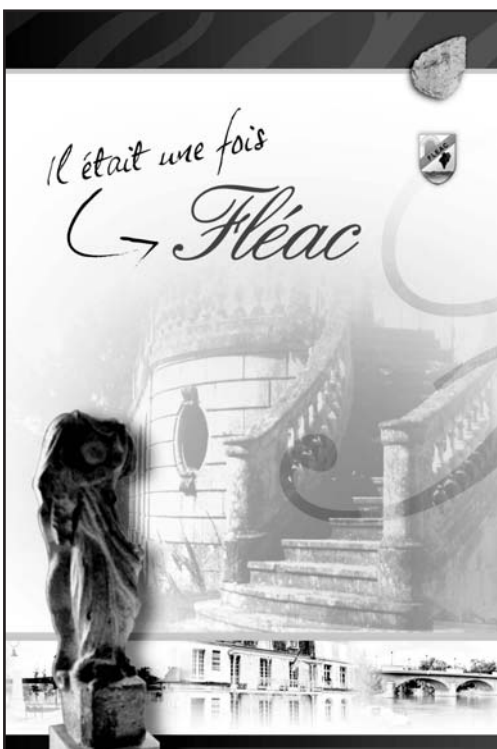
*«Il était une fois Fléac»*

Ce livre de 140 pages, illustré d'environ 150 photos raconte le passé de Fléac, de la préhistoire aux années 1950. Texte mêlant photos, anecdotes et documents d'époque. Son tirage sera limité à 1000 exemplaires.

Vous trouverez, ci-dessous, un bulletin de réservation, pour un prix promotionnel de 20,00 €.

**Cette souscription est valable, uniquement, jusqu'au 20 décembre 2007.**

Après cette date le livre sera au prix de vente de 25,00 €. La parution est prévue pour les fêtes de fin d'année.



*«Il était une fois Fléac»*

par la section d'Histoire Locale de la MJC FLEAC - Tirage limité

**- BON DE SOUSCRIPTION -**

Je soussigné (e) .....

Adresse .....

Tél. : ..... E-mail : .....

commande ..... exemplaires de «*Il était une fois FLEAC*»

au prix de souscription de 20,00 € l'exemplaire

et règle la somme de ..... € par chèque

à l'ordre de **MJC Serge Gainsbourg**.

Date, Signature :

**Retourner ce bon avant le 20 décembre 2007**

à la MJC Fléac, 6 Place de l'église - 16730 FLÉAC

■ **Sortie du livre : fin Décembre 2007**

Les livres seront à retirer à la MJC Serge Gainsbourg.

Après la souscription, ce livre sera en vente au prix de 25,00 €.

## ■ STADE DE FOOTBALL

- **Dimanche 02 décembre**  
Fléac B – Châteauneuf  
Fléac C – Boixe
- **Dimanche 09 décembre**  
Fléac A – Soyaux
- **Dimanche 16 décembre**  
Fléac B – Barbezieux  
Fléac C – Entente Foot



## ■ SALLE DES SPORTS (TENNIS DE TABLE)

- **Vendredi 7 décembre**  
Fléac A – Montmoreau  
Fléac C – St Genis/Rouillac

## ■ SALLE DES SPORTS (TÉLÉTHON)

- **Samedi 08 décembre**  
Téléthon : 10 heures de foot

## ■ DOYENNÉ

- **Vendredi 30 novembre**  
Conférence : Les Gaulois
- **Sam. 15 et Dim. 16 décembre**  
Expo d'Art artisanal

## ■ CHATEAU

- **Samedi 01 décembre**  
Théâtre : Le Misanthrope

## ■ MJC FLÉAC

- **Vendredi 07 décembre**  
Marché de Noël

## ■ SALLE DES FÊTES

- **Vendredi 07 décembre**  
Jumelage : Soirée Photos
- **Samedi 08 décembre**  
Téléthon : Repas
- **Vendredi 14 décembre**  
Chasse : Loto



- **Lundi 31 décembre**  
Foot : Réveillon

## Quelques homonymes

L'homonymie est cette phonétique qui donne un sens différent aux mots, suivant leur orthographe. Nous n'avons pas une paire de pères divisible par deux. Ou même lorsque l'orthographe est identique : nous pouvons voler dans l'air sans avoir l'air de voler dans les poches (d'air, bien sur). Et l'amateur de jeux de mots peut s'en donner à cœur joie, seul, ou dans la joie du cœur, tous ensemble. L'homonymie est donc la ressemblance du semblable et du dissemblable. C'est invraisemblable !

**Question :** Est-ce un écrivain homme ou femme qui à écrit : «C'était une jeune fille d'aujourd'hui, c'est à dire, à peu près, un jeune homme d'hier» ?

### HORIZONTALEMENT :

- Comme ils ne sont pas cuits, on les croit... ; Affirmation qui pourrait être de Chine, dans ce tissu.
- Elles ne rugissent pas lorsqu'elles charment.
- Génisse de Zeus ; Ne sont ni gros ni au début.
- S'il porte chance, on a de «l'oseille» ; Le début du savoir et, descendre phonétiquement.
- Trois consonnes ; Une note de chef qui se prolonge.
- Poulie qui brama comme un cerf ; Des consonnes pour lire.
- Peut s'étrangler toute seule ; Ici ou la note du chef.
- Comme un ver à l'endroit, tout seul à l'envers ; Un sport pratiqué à onze (à renverser).
- Dans la rue ; Personnifié, comme l'ongle.
- A choisir, à l'œil ou au petit salé.

### VERTICALEMENT :

- Les ivrognes le sont, comme les carottes ; Zéro.
- Fin, s'il n'est pas conjonction ; Sifflée.
- Coutumes ; Vagabond.
- On le ferait d'un verre comme d'un chien.
- Fibre plastique ; Avec un D il est douillet.
- Plante ; Dans une clé.
- A trier : à nous ou un bruit ; Corps simple.
- Le bout du parapluie ; Article étranger dans un sens, note dans l'autre ; Monnaie nordique.
- Docteur -- Sciences ; On ne monte pas dedans pour les boire sur le zinc.
- On peut y rester comme un lapin mais le vin, lui s'en sort toujours.

## Problème N° 166

Solution dans le prochain numéro de  
**Fléac Contact**

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I    |   |   |   |   | ■ |   |   |   |   |    |
| II   |   | ■ |   |   |   |   |   |   |   | ■  |
| III  |   |   | ■ |   |   |   |   | ■ | ■ | ■  |
| IV   |   |   |   |   |   | ■ |   |   |   |    |
| V    |   | ■ |   |   |   | ■ |   |   |   |    |
| VI   |   | ■ |   |   |   | ■ |   | ■ |   |    |
| VII  | ■ |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| VIII |   |   | ■ |   | ■ |   |   |   |   |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   | ■  |

### Solution du numéro 165

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| I    | L | I | M | O | U | S | I | N | ■ | P  |
| II   | O | N | A | G | R | E | S | ■ | A | O  |
| III  | U | D | I | N | E | ■ | O | V | N | I  |
| IV   | R | E | G | I | E | ■ | L | E | S | T  |
| V    | D | ■ | R | D | ■ | N | E | T | ■ | O  |
| VI   | ■ | S | I | ■ | ■ | U | ■ | ■ | T | U  |
| VII  | B | O | R | D | E | L | A | I | S | ■  |
| VIII | L | I | A | I | ■ | L | I | M | E | S  |
| IX   | E | N | I | E | M | E | ■ | A | ■ | T  |
| X    | S | ■ | T | U | A | S | ■ | ■ | M | A  |

**Solution du n° 165 :** Les 2 départements les moins peuplés sont ceux de la Corse (Corse du Sud, Haute Corse depuis 1976). La Corse compte 279 000 habitants pour une superficie de 8 682 km<sup>2</sup>.

## Etat Civil

### NAISSANCES

- Le 14/10/07 Anis Louis Abdellah EL KHAL
- Le 15/10/07 Sacha Guy Jérémy ANDRIEUX
- Le 02/11/07 Johan Jean Michel SUCHARYNA
- Le 02/11/07 Gianni Jacques Vincent FAVA

### MARIAGES

Néant

### DÉCÈS

- Le 02/10/07 Henri Léonce Marcel MESNARD
- Le 30/10/07 Denyse Marie Louise ROUFFIGNAC  
Veuve LE MOËL
- Le 06/11/07 Marcel BOYER

## Publication

Responsable de la publication : Jean DUMERGUE

Responsable de la rédaction : Alain PIAUD

Photographies : Raymond ARLOT

Rédacteurs : Christine AUDRA, Guy ETIENNE,  
Michèle ITANT, Line Ange LAROUSSARIE

## Parution de Fléac Contact : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1<sup>er</sup> de chaque mois